



Élections cantonales

Élections de renouvellement général du Grand Conseil et du Conseil-exécutif du 29 mars 2026

Rapport du Conseil-exécutif

Date de la séance du CE : 29 avril 2026
N° d'affaire : 2024.STA.1139
Direction : Chancellerie d'État
Classification : Non classifié

Table des matières

1.	Synthèse	3
2.	Déroulement du scrutin en général.....	3
3.	Nouvelles dispositions relatives au financement des campagnes.....	4
4.	Élection du Grand Conseil	4
4.1	Principes.....	4
4.2	Répartition des mandats entre les cercles électoraux	4
4.3	Transfert de sièges dans le cercle électoral de Bienne-Seeland	5
4.4	Refus de l'élection	5
4.5	Incompatibilités	6
4.6	Publication et validation	6
4.7	Statistiques.....	7
4.7.1	Nombre de listes et de candidatures	7
4.7.2	Répartition des sièges	8
4.7.3	Parts de suffrages exprimés en pour cent (ensemble du canton)	9
4.7.4	Taux de participation en pour cent dans les cercles électoraux.....	9
4.7.5	Évolution du taux de participation (ensemble du canton)	10
4.7.6	Proportion de femmes.....	10
5.	Élection du Conseil-exécutif	11
5.1	Principes.....	11
5.2	Siège garanti au Jura bernois	11
5.3	Résultat	12
6.	Propositions	13
Annexe : Élection du Grand Conseil 2006 – Liste des personnes élues		14

1. Synthèse

Les élections de renouvellement général du Grand Conseil et du Conseil-exécutif ont eu lieu le 29 mars 2026 dans le canton de Berne. Le même jour, le corps électoral du Jura bernois a élu les membres du Conseil du Jura bernois.

Pour le Grand Conseil, 160 listes ont été déposées. Ce sont deux listes de plus qu'il y a quatre ans (158 listes). Le nombre de personnes briguant un siège a lui aussi augmenté : 2261 personnes se sont portées candidates, soit plus que jamais auparavant (elles étaient 2214 en 2022). Avec 907 candidates, la proportion de femmes a atteint 40,1 % (contre 39,7 % en 2022).

Pas moins de 148 des députées et députés sortants se sont représentés, ce qui correspond à une part de 92,5 % (contre 86,9 % en 2022). La répartition des sièges se présente de la manière suivante au Grand Conseil : UDC : 51 (+ 7), PS : 36 (+ 4), PLR : 18 (+ 0), VERT-E-S : 17 (- 2), PVL : 15 (- 1), Le Centre : 9 (- 3), UDF : 8 (+ 2), PEV : 5 (- 4), PSA : 0 (- 1), divers : 1 (- 2). Pas moins de 30 nouveaux membres font leur entrée au Grand Conseil, 19 députées et députés sortants perdent leur siège. Avec 74 femmes élues, la représentation féminine passe à 46,3 % (contre 39,4 % en 2022) : autrement dit, la part des femmes n'aura jamais été aussi élevée au Parlement cantonal.

L'élection du Conseil-exécutif a vu s'opposer six femmes et dix hommes, soit un total de 16 candidates et candidats. Quatre membres sortants du Conseil-exécutif ont été réélus : Astrid Bärtschi (Le Centre), Evi Allemann (PS), Philippe Müller (PLR) et Pierre Alain Schnegg (UDC). Pierre Alain Schnegg conserve le siège garanti au Jura bernois. Les nouveaux membres élus au Conseil-exécutif sont : Raphael Lanz (UDC), Aline Trede (VERT-E-S) et Reto Müller (PS).

On a compté 747 483 électrices et électeurs inscrits pour les élections cantonales de 2026. Le taux de participation aux élections a atteint 33,9 % (contre 31,9 % en 2022) pour celle du Grand Conseil et 33,8 % (contre 31,2 % en 2022) pour celle du Conseil-exécutif.

2. Déroulement du scrutin en général

Le scrutin – préparatifs, dépouillement et suivi – s'est déroulé sans problème notable, notamment grâce à la bonne collaboration entre la Chancellerie d'État, les préfectures et les communes. Autre fait réjouissant : l'étroite collaboration avec Bedag Informatique SA, qui exploite le logiciel cantonal de détermination des résultats, s'est bien passée.

L'envoi par la poste en une semaine de plus de 700 000 enveloppes aux électrices et électeurs s'est fait sans heurt.

Comme en 2022, les communes ont pu saisir leurs résultats directement dans le logiciel de vote BEWAS ou les importer dans celui-ci. Le jour du scrutin, les premiers résultats intermédiaires des arrondissements administratifs pour l'élection du Conseil-exécutif sont arrivés à partir de 14 h 19. Le résultat final a pu être annoncé juste après 19 h 00. Pour l'élection du Grand Conseil, le résultat du premier cercle électoral a été donné à 16 h 15 et le résultat final (de tous les cercles électoraux) à 20 h 05.

Le jour du scrutin, l'institut de recherche gfs.bern a réalisé des projections dans le cadre d'un projet pilote. Il a présenté des projections à 15 et 17 heures pour le Conseil-exécutif et à 16 et 17 heures pour le Grand Conseil. Attendues avec impatience par un public venu nombreux dans

le hall de l'Hôtel du gouvernement, les premières estimations ont aussi suscité un large écho dans les médias.

3. Nouvelles dispositions relatives au financement des campagnes

Les nouvelles dispositions relatives au financement des campagnes électorales ont été appliquées pour la première fois lors des élections de renouvellement général de 2026, à savoir obligation pour les candidates et candidats de communiquer les recettes budgétisées en cas de dépassement des dépenses du seuil de 30 000 francs pour une campagne électorale. Jusqu'au jour du scrutin, les candidates et candidats ont communiqué pas moins de 35 budgets pour les élections du Grand Conseil et quatre budgets pour les élections du Conseil-exécutif. Les recettes budgétisées communiquées se sont élevées à 2 696 021 francs pour l'élection du Grand Conseil et à 772 750 francs pour l'élection du Conseil-exécutif. À noter également l'obligation faite de communiquer les libéralités (dons) supérieures à 9000 francs, en cas de versement pour une campagne soumise à l'obligation de déclarer. Pour l'élection du Grand Conseil, huit libéralités d'un montant compris entre 10 000 et 40 000 francs ont été déclarées. Pour l'élection du Conseil-exécutif, 16 libéralités d'un montant compris entre 15 000 et 165 000 francs ont été enregistrées.

Aucun don anonyme interdit de plus de 1000 francs n'est à signaler. Toutes les annonces sont visibles sur www.pofwork.be.ch.

Tous les partis représentés par des groupes au Grand Conseil ont effectué des annonces de budget lors de l'élection du Grand Conseil de 2026. Par ailleurs, l'Union syndicale du canton de Berne a elle aussi déclaré des recettes pour une propre campagne. Le diagramme ci-dessous récapitule les annonces additionnées parti par parti. Les campagnes pour des personnes physiques ont été attribuées à leurs partis respectifs.

4. Élection du Grand Conseil

4.1 Principes

Depuis 2006, le Grand Conseil compte 160 membres qui sont élus pour une période de quatre ans selon le système proportionnel (art. 72 ss ConstC). La Constitution garantit douze mandats au cercle électoral du Jura bernois, les autres 148 mandats sont répartis entre les autres cercles électoraux en fonction de leur population. Une représentation équitable de la minorité francophone doit être assurée dans le cercle électoral de Bienne-Seeland. Une révision de la loi a mené à une modification des dispositions relatives aux sièges garantis en 2024. La méthode de calcul du nombre de mandats garantis a subi quelques ajustements mineurs. Par ailleurs, les élues et élus francophones des listes mixtes sont désormais aussi pris en compte lors du calcul des sièges garantis avant que des sièges soient éventuellement réattribués.

4.2 Répartition des mandats entre les cercles électoraux

Depuis la réforme des cercles électoraux de 2010, l'élection du Grand Conseil a lieu dans neuf cercles électoraux. En vertu de l'article 64 de la loi sur les droits politiques (LDP) et sur la base des chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) concernant la population, le Conseil-exécutif a réparti comme suit les mandats entre les cercles électoraux par arrêté du 23 avril 2025 (ACE 374/2025) :

Cercle électoral	Mandats
Jura bernois	12 (garantis)
Bienne-Seeland	27
Haute-Argovie	12
Emmental	15
Mittelland septentrional	22
Berne	20
Mittelland méridional	20
Thoune	16
Oberland	16

Les nombres de sièges des cercles électoraux n'ont subi aucune modification depuis les dernières élections en 2022. Le transfert de la commune de Moutier au canton du Jura au 1^{er} janvier 2026 n'a lui non plus pas eu d'effet sur la répartition des sièges, puisque le cercle électoral du Jura bernois bénéficie de douze sièges garantis (art. 73, al. 3 ConstC).

En vertu de l'article 64, alinéa 3 LDP, le Conseil-exécutif a fixé à cinq le nombre de mandats garantis à la minorité francophone (sur les 27 sièges du cercle électoral de Bienne-Seeland). Pour ce faire, il s'est appuyé sur le relevé structurel de l'OFS (données concernant la langue principale 2019-2023). En 2022, la minorité francophone disposait de quatre sièges garantis (également sur 27).

4.3 Transfert de sièges dans le cercle électoral de Bienne-Seeland

Lors des élections du 27 mars, les listes francophones « Les Radicaux romands (PRR) » et « Parti socialiste romand (PSR) » ont obtenu par elles-mêmes chacune un mandat dans le cercle électoral bilingue de Bienne-Seeland. En ce qui concerne les trois autres sièges garantis (cf. chiffre 4.2), il a été nécessaire de transférer trois sièges d'une liste germanophone à une liste francophone au sein du même groupe de listes. En vertu des règles de transfert des articles 88 et 89 LDP, les listes « SP Männer » et « SP Frauen » ont chacune cédé un siège à la liste PSR, la liste « FDP Biel+ » a cédé un siège à la liste PRR.

4.4 Refus de l'élection

Trois élus ont refusé leur élection au Grand Conseil :

Raphael Lanz (UDC, Thoune), élu dans le cercle électoral de Thoune, renonce à son mandat au Grand Conseil en raison de son élection au Conseil-exécutif le même jour. Reto Schertenleib (Thoune) reprend ce siège vacant au Grand Conseil.

Reto Müller (Langenthal), élu dans le cercle électoral de la Haute-Argovie, renonce à son mandat au Grand Conseil, lui aussi en raison de son élection au Conseil-exécutif le même jour. Gerhard Käser (Langenthal) reprend ce siège vacant au Grand Conseil.

Bernard Gafner-Bianchi (UDF, Corcelles) a renoncé à son mandat au Grand Conseil. Simone Schnegg (La Ferrière) reprend ce siège laissé vacant au Grand Conseil.

4.5 Incompatibilités

Les membres des autorités judiciaires cantonales, le personnel de l'administration centrale et de l'administration décentralisée du canton ainsi que les agentes et agents du Contrôle des finances ne peuvent être simultanément membres du Grand Conseil (art. 68 ConstC et art. 9, lit. *b-d* LGC). Conformément à la pratique en vigueur, les rapports de travail doivent être dissous dans le délai de six mois à compter de l'entrée au Grand Conseil, soit au plus tard le 30 novembre 2026.

Les cas d'incompatibilité suivants ont été constatés :

Maurice Paronitti, élu pour le PRR dans le cercle électoral de Bienne-Seeland, est président du Tribunal régional du Jura bernois-Seeland. Il prendra sa retraite le 30 septembre 2026.

Richard Tschanz, élu pour l'UDC dans le cercle électoral de Thoune, est policier auprès de la Police cantonale bernoise.

Eveline Salzmann, élue pour l'UDC dans le cercle électoral de Thoune, est engagée en qualité de suppléante auprès de la Cour suprême du canton de Berne. Elle a donné sa démission du poste de suppléante, dans les délais impartis, avec effet au 30 août 2026.

Simon Bach, élu pour l'UDC dans le cercle électoral de l'Oberland, est engagé en qualité d'expert auprès de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP) de la Direction de l'instruction publique et de la culture (INC). Il a décidé de résilier son engagement auprès de l'INC-OMP.

En outre, Simone Schnegg, qui a été déclaré élue pour l'UDF en raison d'un siège vacant (voir ch. 4.4.), ne prendra pas ses fonctions de juge non professionnelle auxquelles elle a été élue à la session de printemps 2026.

4.6 Publication et validation

En vertu de l'article 33, alinéa 1, lettre *a* LDP, les résultats de l'élection du Grand Conseil sont validés par le Grand Conseil lui-même. Ils ont été publiés dans la Feuille officielle du canton de Berne le 8 avril 2026. Aucun recours n'a été introduit.

Les résultats détaillés, certaines statistiques et d'autres informations relatives aux élections cantonales se trouvent sur le site Internet de la Chancellerie d'État, à la page consacrée aux élections : www.be.ch/elections.

4.7 Statistiques

4.7.1 Nombre de listes et de candidatures

Année	Listes	Candidatures
1986	185	1448
1990	213	1591
1994	209	1638
1998	222	1653
2002	226	1623
2006	105	1689
2010	133	1937
2014	127	1905
2018	146	2110
2022	158	2214
2026	160	2261

(En 2006, le Grand Conseil a réduit ses effectifs de 200 à 160 membres.)

4.7.2 Répartition des sièges

Parti	2026	2022	+/-
Union démocratique du centre (UDC)	51	44	+7
Parti socialiste (PS)	36	32	+4
PLR.Les Libéraux-Radicaux (PLR)	18	18	0
Les VERT-E-S (VERT-E-S)	17	19	-2
Parti vert-libéral (PVL)	15	16	-1
Le Centre	9	12	-3
Union démocratique fédérale (UDF)	8	6	+2
Parti évangélique (PEV)	5	9	-4
Alternative Linke (AL)	1	1	0
Bürgerliche Stadt- und Landliste (BSL)	0	1	-1
Ensemble socialiste (ES)	0	1	-1
Parti socialiste autonome (PSA)	0	1	-1
Total	160	160	0

4.7.3 Parts de suffrages exprimés en pour cent (ensemble du canton)

Parti	2026	2022	+/-
UDC	29,3	25,8	+3,5
PS	21,1	18,9	+2,2
VERT-E-S	10,8	12,7	-1,9
PLR	10,3	11,3	-1,0
PVL	8,7	9,8	-1,1
Le Centre	6,5	7,4	-0,9
PEV	5,1	5,6	-0,5
UDF	4,8	4,0	+0,8
PSA	0,0	0,3	-0,3
Divers	3,5	4,4	-0,9

(Les chiffres ont été arrondis, raison pour laquelle les deux totaux dépassent les 100 %.)

4.7.4 Taux de participation en pour cent dans les cercles électoraux

Cercle électoral	2026	2022	+/-
Jura bernois	28,3	30,3	-2
Bienne-Seeland	29,5	28,0	+1,5
Haute-Argovie	29,5	28,1	+1,4
Emmental	32,8	30,7	+2,1
Mittelland septentrional	35,8	33,7	+2,1
Berne	42,3	37,2	+5,1
Mittelland méridional	36,1	32,7	+3,4
Thoune	32,8	30,9	+1,9
Oberland	37,9	34,6	+3,3
Canton	34,3	31,9	+2,4

4.7.5 Évolution du taux de participation (ensemble du canton)

Année	Participation en pour cent
1986	38,7
1990	38,0
1994	35,1
1998	30,7
2002	29,5
2006	31,1
2010	32,4
2014	32,1
2018	30,5
2022	31,9
2026	34,3

4.7.6 Proportion de femmes

Année	Candidates		Élues	
1986	373	25,8 %	30	15,0 %
1990	454	28,5 %	35	17,5 %
1994	572	34,9 %	51	25,5 %
1998	574	34,7 %	59	29,5 %
2002	571	35,2 %	60	30,0 %
2006	568	33,6 %	51	31,3 %
2010	621	32,1 %	42	26,3 %
2014	635	33,3 %	51	31,9 %
2018	730	34,6 %	57	35,6 %
2022	879	39,7 %	63	39,4 %
2026	907	40,1 %	74	46,3 %

(En 2006, le Grand Conseil a réduit ses effectifs de 200 à 160 membres.)

5. Élection du Conseil-exécutif

5.1 Principes

Le Conseil-exécutif se compose de sept membres élus au scrutin majoritaire en même temps que les membres du Grand Conseil et pour la même période (art. 84 ss ConstC). L'ensemble du territoire cantonal forme un seul cercle électoral. Un siège est garanti au Jura bernois. Sous réserve du siège garanti au Jura bernois, sont élus au premier tour de scrutin, dans l'ordre du nombre de suffrages, les candidates et les candidats qui ont obtenu la majorité absolue des suffrages valablement exprimés. Le quotient du nombre total de suffrages par le double du nombre de sièges à pourvoir, arrondi au nombre entier immédiatement supérieur, détermine la majorité absolue (art. 30 LDP).

5.2 Siège garanti au Jura bernois

Le siège garanti au Jura bernois au sein du gouvernement cantonal est attribué à la candidate ou au candidat qui obtient la moyenne géométrique la plus élevée des suffrages exprimés dans l'ensemble du canton et dans le Jura bernois. L'élection au premier tour exige également la majorité absolue des suffrages dans le canton (art. 85, al. 4 ConstC). L'article 107 LDP indique les modalités de calcul de la moyenne géométrique : « Les suffrages recueillis par chaque candidat ou candidate sont comptés séparément à l'échelle du canton et à celle du Jura bernois, dans le but d'en calculer le produit. La moyenne géométrique correspond à la racine carrée de ce produit. »

Trois candidats issus du Jura bernois étaient en lice lors de l'élection du Conseil-exécutif de 2026 : Pierre Alain Schnegg (UDC), Tom Gerber (PEV) et Hervé Gullotti (PS). Pierre Alain Schnegg a réalisé le meilleur score tant dans l'ensemble du canton que dans le Jura bernois et ainsi obtenu la moyenne géométrique la plus élevée des suffrages exprimés, ce qui lui a valu le siège garanti au Jura bernois.

Nom	Suffrages recueillis dans tout le canton	Suffrages recueillis dans le Jura bernois	Produit	Moyenne géométrique
Pierre Alain Schnegg	108 022	5363	579 321 986	24 069
Hervé Gullotti	87 956	4189	368 447 684	19 195
Tom Gerber	30 180	1986	59 937 480	7742

5.3 Résultat

Nombre d'électrices et d'électeurs	747 483
Nombre de bulletins rentrés	252 330
Dont bulletins n'entrant pas en ligne de compte	1857
	Vides 748
	Nuls 1109
Bulletins entrant en ligne de compte	250 473
Nombre de suffrages nominatifs valables	1 224 386
Majorité absolue	87 457
Taux de participation	33,8 %

Sont élues et élus

Nom	Parti	Suffrages
Bärtschi Astrid	Le Centre	138 672
Allemann Evi	PS	129 824
Müller Philippe	PLR	120 623
Lanz Raphael	UDC	109 078
Schnegg Pierre Alain	UDC	108 022
Trede Aline	VERT-E-S	101 511
Müller Reto	PS	99 021

Ont obtenu des voix :

Nom	Parti	Suffrages
Bichsel Daniel	UDC	92 121
Gulotti Hervé	PS	87 956
Vögeli Tobias	PVL	72 823
Stotzer-Wyss Barbara	PEV	40 657
Amstutz Madeleine	sans étiquette	40 089
Gerber Tom	PEV	30 180
Hartmann Melanie	Pirates	19 993
Lauwiner Jonas	Le roi JL	17 992
Ananiadis Jorgo	Pirates	15 824

Les résultats de l'élection du Conseil-exécutif du 29 mars 2026 ont été publiés dans la Feuille officielle du canton de Berne le 8 avril 2026. Aucun recours n'a été déposé. Le Conseil-exécutif a validé les résultats par arrêté du 29 avril 2026, conformément à l'article 33, alinéa 1, lettre *b* LDP.

6. Propositions

1. Le Grand Conseil prend connaissance

- du rapport présenté par le Conseil-exécutif concernant les élections de renouvellement général du 29 mars 2026 ;
- des résultats de l'élection du Conseil-exécutif validés par arrêté du Conseil-exécutif du 29 avril 2026.

2. Conformément à l'article 33, alinéa 1, lettre *a* LDP, le Grand Conseil valide les résultats de l'élection du Grand Conseil du 29 mars 2026 tels que publiés dans la Feuille officielle du canton de Berne le 8 avril 2026.

Annexe : Élection du Grand Conseil 2006 – Liste des personnes élues

Cercle électoral du Jura bernois / 12 mandats

Parti	Nom	Prénom	Lieu	Ancienneté
UDC	Gerber	Markus	Bellelay	réélu
	Graber	Anne-Caroline	La Neuveville	réélue
	Ochsenbein	Maxime	Bévilard	réélu
	Tobler	Patrick	Crémines	nouvel élu
PS	Gagnebin	Thierry	Tramelan	réélu
	Riesen	Maurane	La Neuveville	réélue
	Roulet Romy	Sandra	Malleray	réélue
VERT-E-S	Louis	Cyprien	La Neuveville	nouvel élu
	von Wattenwyl	Moussia	Tramelan	réélue
PLR	Heyer	Virginie	Perrefitte	réélue
	Jeanneret	Corentin	Saint-Imier	réélu
UDF	Gafner-Bianchi	Bernard	Corcelles	nouvel élu

Cercle électoral de Bienne-Seeland / 27 mandats

Parti	Nom	Prénom	Lieu	Ancienneté
UDC	Bangerter	Jann Fritz	Berne	réélu
	Günthör	Nadja	Erlach	réélue
	Jakob-Schmid	Ursula	Anet	nouvelle élue
	Müller	Mathias	Orvin	réélu
	Schlunegger	Daniel	Büren an der Aare	nouvel élu
	Schneider	Sandra	Biel/Bienne	réélue
	Schori	Hans	Wiler b. Seedorf	réélu
	Spahr	Adrian	Lengnau	réélu
PS	Bütikofer	Stefan	Lyss	réélu

	Clauss	Susanne	Biel/Bienne	réélue
	Dunning	Samantha	Biel/Bienne	réélue
	Koch	Manuela	Worben	réélue
	Moeschler	Marie	Biel/Bienne	nouvelle élue
	Pardini	Oriana	Lyss	réélue
	Saïd	Karim	Biel/Bienne	réélu
PLR	Hess	Sandra	Nidau	réélue
	Nobs	Stefan	Lyss	nouvel élu
	Paronitti	Maurice	Nidau	nouvel élu
	Pauli	Pauline	Nidau	réélue
PVL	Cattaruzza	Beat	Nidau	réélu
	Stampfli	Monika	Nidau	réélue
VERT-E-S	Grupp	Christoph	Biel/Bienne	réélu
	Wernli	Regula	Anet	nouvelle élue
Le Centre	Gerber	Peter	Schüpfen	réélu
	Bühler	Christine	Romont	réélue
UDF	Martin	Bruno	Täuffelen	réélu
PEV	Stotzer-Wyss	Barbara	Büren an der Aare	réélue

Cercle électoral de la Haute-Argovie / 12 mandats

Parti	Nom	Prénom	Lieu	Ancienneté
UDC	Bösiger	Beat	Niederbipp	réélu
	Freudiger	Patrick	Langenthal	réélu
	Lerch	Martin	Langenthal	réélu
	Leuenberger	Samuel	Bannwil	réélu
	Schüpbach	Andreas	Huttwil	réélu
PS	Martini	Samira	Herzogenbuchsee	réélue
	Müller	Reto	Langenthal	réélu

PLR	Barben	Stefanie	Langenthal	nouvelle élue
	Haudenschild	Peter	Niederbipp	réélu
VERT-E-S	Lindegger	Fredy	Roggwil	réélu
PVL	Jost-Morandi	Tamara	Herzogenbuchsee	réélue
UDF	Grädel	Johann Ulrich	Huttwil	réélu

Cercle électoral de l'Emmental / 15 mandats

Parti	Nom	Prénom	Lieu	Ancienneté
UDC	Fischer	Ruedi	Bätterkinden	réélu
	Gfeller	Ueli	Schangnau	réélu
	Gschwend-Pieren	Andrea	Kaltacker	réélue
	Kühni	Ernst	Oberfrittenbach	nouvel élu
	Ryser	Roland	Affoltern i. E.	réélu
	Sommer	Rudolf	Wynigen	nouvel élu
	Sutter	Walter	Langnau i. E.	réélu
PS	Rüfenacht	Andrea Pia	Berthoud	réélue
	Vogt	Anette	Berthoud	nouvelle élue
Le Centre	Rothenbühler	Jürg	Rüderswil	réélu
PLR	Wyss	Andreas	Kirchberg	nouvel élu
VERT-E-S	de Quervain	Anna	Berne	réélue
PEV	Bossard-Jenni	Tabea	Oberburg	réélue
UDF	Maurer	Barbara	Sumiswald	réélue
PVL	Ritter	Michael	Berthoud	réélu

Cercle électoral du Mittelland septentrional / 22 mandats

Parti	Nom	Prénom	Lieu	Ancienneté
UDC	Bichsel	Daniel	Zollikofen	réélu
	Geissbühler	Andrea	Bäriswil	nouvelle élue
	Hebeisen-Christen	Annegret	Münchenbuchsee	réélue
	Salzmann	Peter	Mülchi	réélu
	Schlecht	Andreas	Mühleberg	nouvel élu
	Wenger	Kurt	Meikirch	réélu
PS	Ammann	Jonas	Meikirch	nouvel élu
	Fisli	Karin Beatrice	Meikirch	réélue
	Hügli	Irene	Münchenbuchsee	réélue
	Müller	Stefan Bänz	Innerberg	réélu
	Weber Hadorn	Maya	Ostermundigen	réélue
PVL	Gasser	Melanie	Ostermundigen	réélue
	Lüthi	Roland	Moosseedorf	réélu
	Vögeli	Tobias	Berne	réélu
PLR	Arn	Daniel	Muri bei Bern	réélu
	Bircher	Laura	Gümligen	nouvelle élue
	Plüss-Zürcher	Sibylle	Boll	réélue
VERT-E-S	Dubler	Elisabeth	Berne	réélue
	Vanoni	Bruno	Zollikofen	réélu
Le Centre	Herren-Brauen	Anita	Rosshäusern	réélue
	Marti	Hans	Scheunen	réélu
PEV	Leuenberger	Simone Kaja	Uetligen	réélue

Cercle électoral de Berne / 20 mandats

Parti	Nom	Prénom	Lieu	Ancienneté
PS	Achermann	Valentina	Berne	réélue
	Allenspach	Lena	Berne	nouvelle élue
	Jordi	Stefan	Berne	réélu
	Marti	Ursula	Berne	réélue
	Osmani	Shasime	Berne	nouvelle élue
	Schindler	Meret	Berne	réélue
	Siegenthaler	Edith	Berne	réélue
	Stampfli	David Samuel	Wabern	réélu
VERT-E-S	Bühlmann	Regula	Berne	réélue
	Hilty Haller	Brigitte	Berne	réélue
	Patzen	Seraina	Berne	réélue
	Ruch	Rahel	Berne	réélue
	Widmer	Manuel Claudio	Berne	réélu
PVL	Grosjean	Claude	Berne	réélu
	Schild	Marianne	Berne	réélue
PLR	Esseiva	Claudine	Berne	réélue
	Zimmerli	Christoph	Berne	réélu
UDC	Fuchs	Thomas	Berne	réélu
Le Centre	Daphinoff	Milena	Berne	réélue
LG	Ammann	Christa	Berne	réélue

Cercle électoral du Mittelland méridional / 20 mandats

Parti	Nom	Prénom	Lieu	Ancienneté
UDC	Aebischer	Verena	Guggisberg	réélue
	Brunner	Toni	Landiswil	réélu
	Iseli	Roland	Rüscheegg Heubach	réélu

	Krähenbühl	Christa	Oberhünigen	nouvelle élue
	Waber	Leana	Kiesen	nouvelle élue
	Zbinden	Reto	Mittelhäusern	réélu
	Zulliger	Fabian	Gerzensee	réélu
PS	Bauer	Tanja	Wabern	réélue
	Berger-Sturm	Karin Sigrid	Grosshöchstetten	réélue
	Gabi Schönenberger	Sarah	Schwarzenburg	réélue
	Wildhaber	Daniel André	Rubigen	réélu
PVL	Buri	Simon	Konolfingen	réélu
	Neuenschwander	Maja	Rubigen	nouvelle élue
	von Arx	Casimir	Spiegel bei Bern	réélu
VERT-E-S	Bühler	Dominique	Liebefeld	réélue
	Remund	Jan	Mittelhäusern	réélu
PLR	Riem	Bruno	Wichtrach	réélu
Le Centre	Roggli	André	Rüscheegg Heubach	réélu
PEV	Streiff	Katja	Oberwangen bei Bern	réélue
UDF	Baumann	Katharina	Münsingen	réélue

Cercle électoral de Thoune / 16 mandats

Parti	Nom	Prénom	Lieu	Ancienneté
UDC	Brügger	Bernhard	Höfen	réélu
	Jakob	Reto	Steffisburg	réélu
	Krähenbühl	Samuel	Unterlangenegg	réélu
	Lanz	Raphael	Thoune	réélu
	Salzmann	Eveline	Thoune	nouvelle élue
	Tschanz	Richard	Eriz	nouvel élu
PS	Ali-Oesch	Katharina	Thoune	réélue

	Heunert	Sven	Thierachern	réélu
	Kropf	Alice	Thoune	réélue
PVL	Arnold	Romeo	Oberhofen am Thunersee	réélu
	Meier	Vanessa	Thoune	nouvelle élue
VERT-E-S	de Meuron	Andrea	Thoune	réélue
PLR	Reinhard	Carlos	Thoune	réélu
UDF	Kullmann	Samuel	Hünibach	réélu
PEV	Beutler- Hohenberger	Melanie	Gwatt	réélue
Le Centre	Bichsel	Alfons	Merligen	réélu

Cercle électoral de l'Oberland / 16 mandats

Parti	Nom	Prénom	Lieu	Ancienneté
UDC	Bach	Simon	Turbach	nouvel élu
	Däpp	Christian	Aeschiried	nouvel élu
	Fiechter	Nils	Oberwil im Simmental	réélu
	Gartenmann	Stephanie	Lauterbrunnen	réélue
	Josi	Barbara	Wimmis	réélue
	Rubi Huber	Adelheid	Hasliberg Reuti	nouvelle élue
	Speiser	Anne	Zweisimmen	réélue
PS	Hurni	Beatrix	Frutigen	réélue
	Studer	Daniel	Meiringen	réélu
PLR	Aeschimann	Peter	Matten bei Interlaken	nouvel élu
	Schär	Hans	Schönried	réélu
UDF	Blatti	Dominik	Oberwil im Simmental	réélu
	Schranz	Willy	Adelboden	réélu

PVL	Egger	Martin	Frutigen	réélu
VERT-E-S	Kohler	Beat	Meiringen	réélu
Le Centre	Maeder	René	Kandersteg	réélu